

droits et sa doctrine, à travailler avec soin à la conservation de votre troupeau, à découvrir les criminelles embûches des ennemis, à réfuter leurs erreurs, et à résister à leurs efforts remplis de malice.—Mais tout en vous témoignant les sentiments de notre sincère reconnaissance, Nous vous prions de remercier pour Nous le Clergé et les Fidèles de votre Diocèse pour les contributions qu'ils ont bien voulu Nous envoyer pour Nous soulager dans les besoins très pressants où Nous Nous trouvons ainsi que ce Siège Apostolique. Nous voudrions que vous leur fissiez connaître que Nous demandons humblement à Dieu de vouloir récompenser leur piété filiale par les dons les plus abondants de la grâce divine. Pour vous, soyez persuadé que Nous vous portons une affection toute particulière dans le Seigneur ; et comme preuve très certaine de ce que Nous vous disons ici, Nous vous donnons, Vénérable Frère, avec toute l'effusion de notre cœur, la Bénédiction Apostolique, ainsi qu'à tout votre Clergé et à tous les Fidèles laïcs confiés à vos soins.

DONNÉ à Rome, à St. Pierre, le 9^e jour de Mars de l'année 1863, la dix-septième année de Notre Pontificat.

PIE IX, Pape.

Vous aurez sans doute remarqué, en entendant la lecture de cette touchante Lettre, que notre Père commun daigne remercier le Clergé et les Fidèles de ce Diocèse pour les contributions qu'ils lui ont envoyées, dans les besoins très pressants où il se trouve, et qu'il demande humblement à Dieu de vouloir bien récompenser leur piété filiale.

Maintenant, il est visible que ses prières ont été exaucées, comme le prouve en particulier la riche moisson qu'il a plu à la divine Providence de nous accorder, malgré tant d'excès de boissons et autres, qui nous en rendaient indignes. Nous en concluons facilement que Dieu s'étant montré pour nous si libéral, en nous rendant au centuple ce que nous avons fait de si bon cœur, pour le Chef Suprême de son Eglise, nous nous montrerons de plus en plus fidèles à lui payer cet honorable tribut, dont l'amour seul nous fait un si légitime devoir. C'est à chacun des 4 temps que nous devons lui faire cette offrande, afin de consacrer les 4 saisons de l'année, par une aumône si méritoire. Veuillez bien nous faire tenir au plus tôt vos pieuses offrandes de l'année, afin que nous les transmettions sans délai à Rome.

Nous allons nous montrer aussi plus fervents que jamais, dans les prières qui se font, chaque jour, dans les Eglises.